

des Agents territoriaux de Condé sur l'Escaut

4, route de Bernissart
59163 Condé sur l'Escaut

Monsieur Grégory Lelong
Maire de Condé sur l'Escaut

objet : votre courrier du 25 août

Monsieur le Maire,

Permettez-moi de répondre à votre courrier du 25 août 2020 et concernant les Décharges d'Activité de Service et les Autorisations Spéciales d'Absence.

Pour mieux comprendre les droits syndicaux, il faut dissocier ces deux acronymes : DAS et ASA.

- ASA ou Autorisation Spéciale d'Absence

- les ASA concernent les articles 14 et 16

- article 14 = nombre d'heures calculées en fonction du nombre de salariés (heure pour 1000)

- article 16 octroie 10 jours et 20 jours pour les mandatés sur convocations, invitations à des réunions de comités directeurs (UL – UD – CSD).

- DAS ou Décharges d'Activité de Service sont calculées en fonction des résultats obtenus aux dernières élections professionnelles de décembre 2018 sur la base de 130 heures pour notre collectivité (strate de 201 à 400 électeurs) ce qui donne comme résultat : 82h10 (une partie des heures calculée sur le nombre de voix obtenues, une autre sur le nombre de sièges obtenus)

Les heures octroyées par le CDG sont remboursées à la collectivité par l'article 100.

Chaque mois, sont transmis, aux chefs de service et au service du Personnel, un prévisionnel sur le mois à venir et un récapitulatif du mois échu.

A ce jour, aucun dépassement des heures contingentées.

Dans votre courrier, vous abordez l'équité entre les différentes organisations syndicales, nous n'utilisons que les heures obtenues par le résultat des urnes de décembre 2018. Nous n'entrons pas dans le fonctionnement des autres organisations et n'empiétons certainement pas sur leurs droits et pour plus de compréhension des calculs des DAS et ASA, je joins le tableau de calcul.

Enfin, je souhaite connaître les raisons de cet acharnement envers notre organisation et pourquoi ces échanges par courrier recommandé alors qu'il serait possible, voire nécessaire, de se rencontrer et d'aborder les sujets conflictuels autour d'une table. Je vous propose une rencontre à la date et heure qui vous conviendront.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la C.G.T

Maachou Fatima

